

Conseil Municipal - Accueil de M. BLEU-LAINÉ, Député-Maire de MAN

M. LE MAIRE : Vous avez observé à mes côtés un Adjoint inhabituel qui a provisoirement pris la place de Jean PONÇOT, c'est mon ami le Député-Maire de Man, M. BLEU-LAINÉ qui nous a rendu visite avec toute une équipe, nous c'est-à-dire toute la Franche-Comté et toutes les villes qui, avec Besançon, travaillent pour apporter une aide, des réflexions techniques, économiques, etc. à cette Ville de Man qu'il administre.

Mon collègue BLEU-LAINÉ est Député-Maire de Man depuis le 1^{er} janvier 1991 et Vice-Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire. Il a fait ses études d'expert-comptable en France et est à la tête d'un Cabinet d'expertise comptable à Abidjan. Son épouse, qui est absente ce soir mais qui est à Besançon avec lui, a fait également ses études de pharmacie en France et elle est pharmacienne à Abidjan.

Nous avons depuis quelques années des réflexions communes, des échanges intéressants et je suis heureux ce soir que mon collègue BLEU-LAINÉ participe pendant quelques instants à notre assemblée. Je voudrais simplement le remercier d'être là et souhaiter que, si cela est possible je n'en sais rien, il puisse apporter dans sa ville de Man quelque chose de ce qu'il aura vécu se soir parmi nous. Il me disait il y a un instant, « nous avons quelques réunions par an, quatre, cinq, six pas trop, on essaie de faire assez vite, mais en tout cas les assemblées municipales de Man ne durent quand même pas aussi longtemps que les vôtres ». Elles sont l'expression d'une démocratie que M. BLEU-LAINÉ tient à respecter dans cette Ville de Man qu'il administre. Et je voudrais simplement, en votre nom, lui remettre ce soir ce que vous connaissez, les sceaux de la Ville, le premier grand sceau de la commune de Besançon qui date de 1259, le deuxième qui a quelques années de plus, 1290 et le troisième grand sceau de 1434 où nous retrouvons un petit peu l'emblème de notre Ville. Mon cher collègue, en souvenir de cette soirée et avec tous mes remerciements.

Applaudissements.

M. BLEU-LAINÉ : Monsieur le Maire, Messieurs et Mesdames les Adjointes, Messieurs les Conseillers Municipaux, chers amis, je suis impressionné de me retrouver devant un aréopage de cette qualité ce soir. Je crois que ma qualité de Maire m'appelle à côtoyer très souvent des Conseillers Municipaux mais c'est bien la première fois qu'il m'est donné d'assister à un Conseil Municipal en France et dans cette belle Ville de Besançon. J'ai donc plaisir à être avec vous. N'ayant pas eu le temps de rédiger mon intervention devant vous, je m'efforcerai de vous dire ce que mon cœur souhaite que je vous dise.

M. LE MAIRE : C'est très bien ainsi !

M. BLEU-LAINÉ : Mon cœur me charge de vous remercier tous et toutes, pour cette coopération exemplaire tout à fait exceptionnelle et unique. Nous avons discuté dernièrement au Ministère de la Coopération sur la coopération décentralisée qui a lieu en ce moment entre la Région de Franche-Comté et la Région Ouest des Montagnes de Côte d'Ivoire et nous avons convenu qu'elle est tout à fait exceptionnelle et unique. Il n'y a pas d'autres modèles et nous avons beaucoup de joie à partager avec vous cette coopération.

Je tiens donc, au nom de la population de la Région des Montagnes de Côte d'Ivoire, à remercier tout d'abord le Conseil Municipal de la Ville de Besançon avec à sa tête mon ami M. le Maire pour tout ce que vous avez pu faire jusqu'à présent pour cette coopération. Me trouvant moi-même dans la position dans laquelle vous êtes en Franche-Comté, puisque Man est la capitale régionale des villes de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, je me retrouve avec le poids de cette coopération et

je mesure bien quelle est votre volonté et ce que vous faites ici à Besançon pour soutenir cette coopération dite coopération entre deux régions, une région française et une région de Côte d'Ivoire. L'occasion m'est donnée de vous remercier pour tout ce que vous avez fait et pour vous dire également combien nous avons apprécié les qualités professionnelles de tous vos collaborateurs que vous avez bien voulu déléguer vers nous pour des missions de formation et d'information. Nous avons vu à travers eux des gens de qualité, qualité morale, qualité professionnelle et tout cela nous a véritablement plu. Nous nous devons de vous le signaler ici pour qu'à l'occasion vous puissiez reconnaître les mérites de vos collaborateurs qui, en votre nom, travaillent avec nous en permanence sur le terrain.

Je tiens également à remercier certaines organisations, certaines institutions, je veux parler de l'Union Féminine Civique et Sociale de Besançon qui s'est impliquée énormément dans cette coopération décentralisée, du lycée Jules Haag et du lycée Pergaud qui eux-mêmes également se sont investis dans cette collaboration, de l'hôpital de Besançon, et beaucoup d'autres que je peux pas tous citer ce soir.

J'ajouterai que la Ville de Besançon, son Conseil Municipal et son Maire, sa population, se sont tous mis à pied d'œuvre dans le cadre de cette coopération et nous en sommes heureux.

Je profite donc de mon passage dans votre ville pour lancer une invitation tout à fait officielle à mon ami, M. le Maire de Besançon, de venir à Man malgré son appréhension de l'avion ! Nous serions heureux de pouvoir l'accueillir très prochainement s'il le veut bien et la Ville de Man saura à cette occasion, vous montrer tout son intérêt, toute sa satisfaction de ce qui a pu se passer jusqu'ici entre votre ville et la nôtre.

Je disais à mon collègue M. SCHWINT, que chez nous deux heures, trois heures est le maximum pour nos séances de Conseil Municipal. Nous avons une obligation de quatre réunions annuelles et l'année dernière où j'en avais fait huit, j'ai été traité de dinosaure, c'est l'expression actuelle ! Nous privilégions à Man les contacts de tous les jours. Comme vous avez un ordre du jour très chargé, je vais vous laisser à votre travail. Je vous remercie de m'avoir écouté, merci pour tout ce que vous faites pour nous.

Applaudissements.

M. LE MAIRE : Merci cher ami. Je n'ai aucune appréhension pour l'avion, mais c'est le temps qui m'a manqué jusqu'à présent pour répondre à toutes vos invitations. J'essaierai néanmoins de le faire dans les meilleurs délais.

Dont acte.